vous voudrez bien me donner votre appréciation.

LE CURÉ. - Bien volontiers.

PIERRE. — Eh bien! Quelle note mérite cet article?

LE CURÉ — Le ton est superbe d'impudence, M. Pierre, et le fond — si fond il y a — est un hors-d'œuvre.

PIERRE. — Je ne saisis pas parfaitement la portée de ce dernier mot, M. le curé.

LE CURÉ. — Il signifie que cet article ne s'en tient pas à la question.

PIERRE. — Je comprends maintenant pourquoi ce journal n'a pas mis l'article de la Semaine Religieuse sous les yeux de ses lecteurs.

LE CURÉ. — C'est la stratégie en honneur dans le journalisme moderne.

PIERRE. — Ca revient à battre des ailes et à chanter le coq, M. le curé.

LE CURÉ. — Oui, M. Pierre, et les badauds applaudissent invariablement.

PIERRE. — Ce que j'ai entendu, M. le curé, prouve la justesse de votre remarque.

Le curé. — L'article de la Semaine Religieuse se résume à ceci: si les évêques ont donné une direction sur la question des écoles — qui est une question religieuse — le devoir des catholiques est de la suivre. Or, ils en ont donné une — qui n'a pas été révoquée — et je la cite textuellement. Ponc le devoir des catholiques est tout tracé.

PIERRE. — Votre argumentation est inattaquable.

LE CURÉ. — Pour répondre ad rem, il aurait fallu démontrer, M. Pierre, que les évêques n'ont pas donné de direction, et que la citation de leurs paroles était un faux.

Pierre. — L'audace a des limites, M. le curé.

LE CURÉ. — Oui, M. Pierre, cette preuve était impossible. C'est justement pour masquer cette impuissance que le Cultivateur est descendu sur le terrain des personnalités. Faites le sarclage de ces personnalités, il ne reste plus rien; ou plutôt, il ne reste que l'affirmation suivante: "les chefs de l'Eglise catholique ne commanderont et n'obligeront personne en cette occurrence."

PIERRE. — Cette phrase, je crois, est une menace déguisée, M. le curé?